

Le Port Autonome et la gestion des milieux naturels

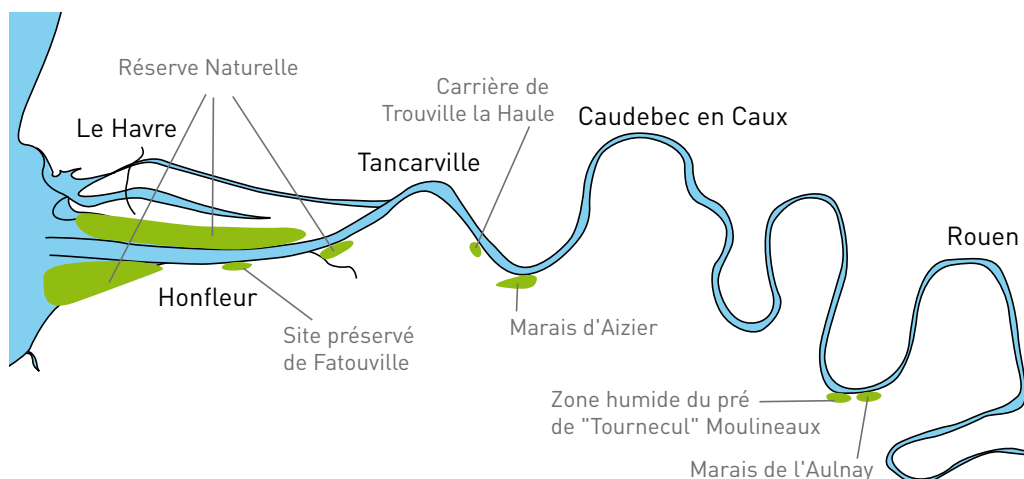
EN SAVOIR PLUS

Le Port Autonome gère, de manière concertée, les terrains dont il a l'affectation à travers la préservation des écosystèmes et de leur diversité, la mise en valeur de ses espaces et leur gestion écologique.

Le Port Autonome définit et met en œuvre des actions de gestion écologique des espaces naturels, soit directement, soit en partenariat avec d'autres gestionnaires comme par exemple la Maison de l'Estuaire ou le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande. Ces actions sont menées dans un esprit de concertation avec tous les acteurs du territoire.

Ce document présente quelques exemples, en cours ou en projet, propres au Port Autonome ou en partenariat, tant dans les espaces à vocation portuaire que dans les espaces naturels sensibles.

Actions de gestion écologique des espaces naturels





Crapaud Calamite

1 Formation végétale de hautes herbes se développant sur des sols humides et riches

LES ACTIONS PROPRES AU PORT DE ROUEN

UNE GESTION ÉCOLOGIQUE AU SEIN DE LA « ZONE PORTUAIRE ROUENNAISE »

Concilier économie et écologie est un point important de la politique environnementale du Port Autonome. Cette politique est aujourd'hui mise en application dans la zone portuaire rouennaise où il s'agit de permettre le développement de zones logistiques tout en intégrant la restauration et la gestion de zones humides. Une approche globale d'aménagement de la zone portuaire a permis d'apporter une réflexion plus large sur les fonctionnalités de ces milieux naturels.

Le Marais de l'Aulnay

Le Marais de l'Aulnay est une **zone humide** d'une surface d'environ 5 hectares, située sur la commune de Grand-Couronne, en rive gauche de la Seine, à l'intérieur de la zone portuaire « Rouen Vallée de Seine Logistique (RVSL1) ».

Ce site est caractérisé par trois grands types d'habitats : une roselière, une saulaie sèche et une fruticée (friche basse herbacée avec quelques arbustes).

Le Port Autonome a fait établir un plan de gestion écologique en 2005. Le diagnostic a mis en avant l'intérêt écologique de cette zone humide qui abrite près de 137 espèces végétales et une faune riche et diversifiée composée de plusieurs espèces rares dont le crapaud calamite.

Pour valoriser le site, l'objectif est de conserver et d'intensifier le caractère humide du marais. Les travaux réalisés ont compris le creusement de la roselière, la création de mares favorables au crapaud calamite et la création d'un fossé dans la saulaie. L'apport, si possible, d'eaux pluviales des toitures des bâtiments environnants est également préconisé.

Les travaux de mise en valeur paysagère et pédagogique ont parallèlement été menés. Des suivis des niveaux d'eau ainsi que de l'évolution de la flore et de la faune se poursuivent annuellement.

Zone humide du Marais de l'Aulnay



Zone humide du pré du « Tournecul » à Moulineaux

Cette zone intégrée au projet « Rouen Vallée de Seine Logistique RVSL 2 » est une zone humide de 6 hectares relictuelle naturelle de la plaine alluviale sur ce secteur. Elle est composée d'une mégaphorbiaie¹ et de deux cours d'eau, en liaison avec la Seine : le ruisseau des Fontaines et la rivière de Moulineaux.

Le diagnostic écologique établi en 2005 a montré la nécessité de restaurer la zone humide par la mise en place de mesures de gestion appropriées permettant le maintien de milieux ouverts (pâturage, fauchage).

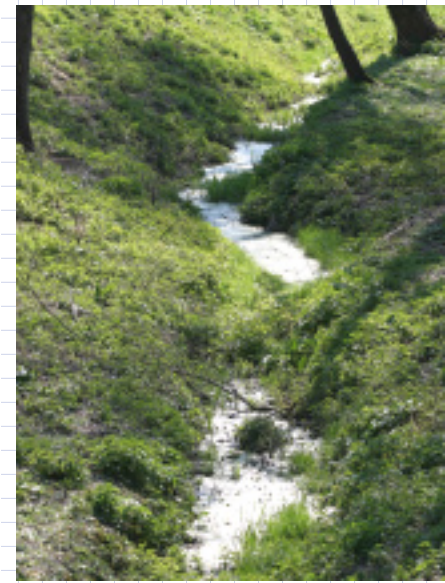
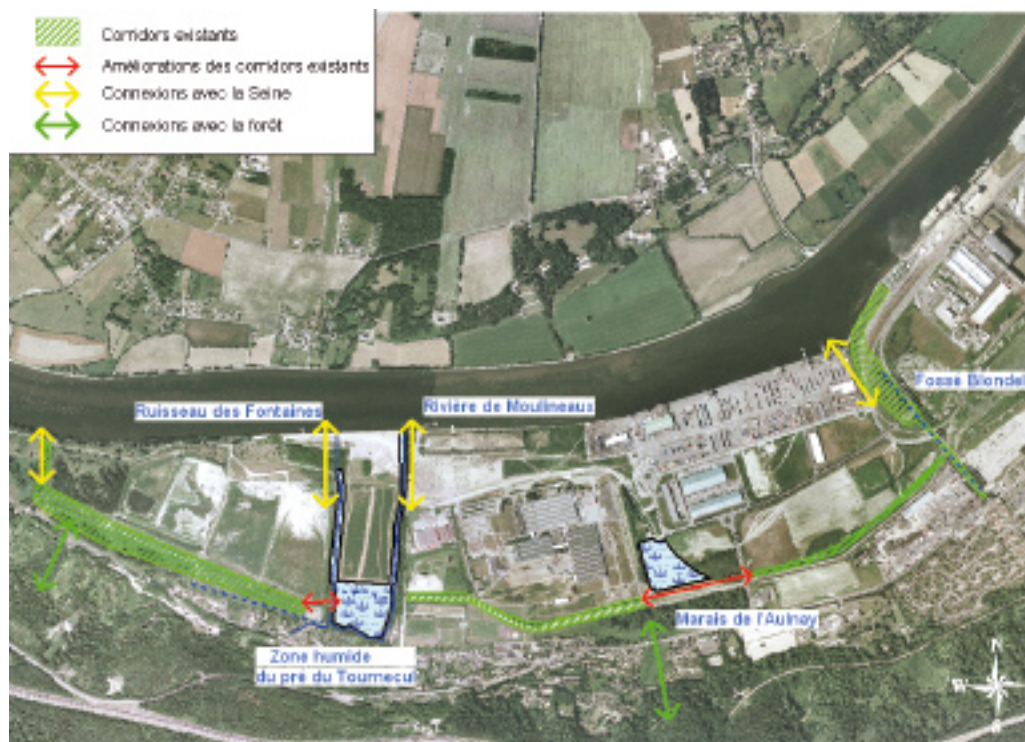
Pour les deux cours d'eau, les enjeux concernent principalement :

- la restauration de la connexion avec la Seine pour le ruisseau des Fontaines,
- la restauration d'une section d'écoulement adaptée et la diversification des faciès et des habitats aquatiques,
- la restauration des berges et de la ripisylve ainsi que leur gestion (abattage, élagage, fauches,...).

Le projet s'accompagne d'une valorisation pédagogique avec la mise en place d'une boucle de découverte pour les promeneurs.

Création de corridors écologiques

Les corridors écologiques permettent de relier fonctionnellement entre eux différents habitats vitaux pour une espèce ou un groupe d'espèces (habitats, sites de reproduction, de nourrissage, de repos, de migration...).



Zone humide du pré de «Tournecul» à Moulineaux

LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES
permettent de connecter ou
reconnecter plusieurs milieux pour
favoriser la circulation des espèces

La restauration d'un maillage écologique est une stratégie de restauration ou de conservation pour de nombreuses espèces.



Exemple de fossé
noue enherbée



Chemin ou layon

Pour assurer la fonctionnalité des zones humides décrites précédemment et renforcer leur attractivité, le Port Autonome a mené une démarche globale sur l'aménagement du secteur portuaire Grand-Couronne – Moulineaux et en particulier sur les connexions entre les différents milieux naturels présents :

- ◊ connexions avec la Seine,
- ◊ connexions parallèles à la Seine entre les différentes zones humides et les « couloirs verts » situés à l'interface ville/port, en arrière de la zone portuaire,
- ◊ connexions avec la forêt, vaste massif présent sur les coteaux, riche en espèces végétales et animales.

Cette réflexion a abouti à des recommandations pour l'amélioration des connexions entre milieux naturels au sein de la zone portuaire : réservation de bandes enherbées, création de fossés et noues² pour la collecte des eaux pluviales, plantation ou renforcement de haies bocagères, amélioration des exutoires en Seine,...

UNE GESTION ÉCOLOGIQUE DANS UN ESPACE NATUREL SENSIBLE DE LA PLAINE ALLUVIALE DE HONFLEUR

Plan de gestion d'un site préservé de 25 hectares riverain de l'apportement de Fatouville

Le Port Autonome intervient directement en tant que gestionnaire d'espaces naturels sur un site préservé de 25 hectares situé dans la plaine alluviale de Honfleur. Ce site est inclus dans le périmètre du site Natura 2000 « estuaire de la Seine ».

Fourrés d'argousier



2 Fossé large et peu profond
3 Boisement de saules et de bouleaux
4 plantes graminées vivaces
de 1 à 2 mètres de haut
5 légère dépression sableuse

L'intérêt patrimonial de ce site réside dans la présence d'habitats sableux les plus remarquables concernés par la Directive habitat : saulaie-bétulaie³ sur dune, fourrés à argousiers, pelouse et ourlet à calamagrostide⁴ et pannes⁵ dunaires humides.

Dans un souci de cohérence des orientations et des mesures de gestion à l'échelle de tout le site Natura 2000, le plan de gestion établi en 2005 a été élaboré de manière concertée avec les acteurs locaux et en particulier le Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres dont le territoire est limitrophe (certaines actions (chasse, agriculture) étant communes aux deux territoires).

Le principal objectif du plan de gestion est de conserver et de restaurer les milieux d'intérêt communautaire présents. Il s'agit de permettre à ces habitats et aux espèces patrimoniales qui les caractérisent de bénéficier durablement de conditions favorables pour leur développement.

Les premiers travaux effectués dans ce sens ont notamment concerné la réalisation de mares, la création d'un layon (chemin), l'abattement de peupliers ainsi que l'ouverture des milieux par débroussaillage.

LES ACTIONS PARTENARIALES

La Réserve Naturelle de l'estuaire de la Seine

La Réserve Naturelle de l'estuaire est une **zone humide à forte valeur patrimoniale** qui constitue une zone d'importance nationale pour les oiseaux du fait de sa position sur les grandes voies migratoires de la façade atlantique.

La surface de Réserve Naturelle située sur la circonscription du Port Autonome représente plus de 4000 ha comprenant une mosaïque d'habitats terrestres et marins : milieux estuariens, roselières, prairie humide, vasières,...

Le plan de gestion est défini en concertation avec l'ensemble des acteurs.

Paturage de chevaux camarguais dans la réserve naturelle



Réserve naturelle

Vasière du Marais d'Azier



Pyrole à feuilles rondes

Le Port Autonome assure, pour le compte de l'État, la gestion des terrains en collaboration avec le gestionnaire du milieu naturel, la Maison de l'Estuaire.

Il gère les conventions avec les différents usagers (chasseurs, coupeurs de roseaux, agriculteurs) en intégrant les prescriptions environnementales conformément au plan de gestion.

La gestion écologique du Marais d'Azier

Le marais d'Azier s'étend à l'aval de la boucle de Brotonne, entre la Seine et les pentes raides du rebord du massif forestier de Brotonne. C'est un site remarquable, connecté à la Seine, qui abrite une flore exceptionnelle et fait l'admiration de nombreux naturalistes et promeneurs. Ce site est d'ailleurs classé en zone Natura 2000 au titre de la Directive Habitats.

Ce marais est situé sur les terrains gérés par le Port Autonome de Rouen, qui travaille en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et la commune d'Azier afin de mettre en place un plan de gestion écologique pour préserver et restaurer les différents habitats présents : prairie humide à épipactis (orchidée), roselière, mégaphorbiaie, saulaie, boisement à pyrole,...

La première action mise en place vise à contrôler par fauchage régulier une espèce invasive : la Renouée du Japon.

Marais d'Azier



Réaménagement de la carrière de Trouville la Haule

La remise en exploitation de la carrière de Trouville la Haule a été autorisée afin d'assurer la fourniture des enrochements au chantier Port 2000 puis permettre la réhabilitation écologique du site qui englobe des terrains gérés par le Port Autonome.

Cette carrière est située, en bord de Seine, dans le périmètre du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et dans le site Natura 2000 « Marais Vernier – Basse Vallée de la Risle ».

Son réaménagement, fruit d'un travail de partenariat entre le Port Autonome, le Parc Naturel et la société exploitante SOTRAGA, a abouti à :

- la création d'une zone humide en pied de falaise, transition originale avec la Seine,
- l'aménagement du front de taille de la falaise afin d'encourager l'installation d'espèces rupestres à forte valeur patrimoniale telles que le faucon pèlerin,
- la création d'une butte calcicole composée des stériles (roches non valorisables) de la carrière,
- la préservation, lors des travaux, d'un espace herbeux calcicole comprenant une espèce protégée au niveau régional : l'ophioglosse vulgaire.

Le Port Autonome a confié la gestion écologique de ce site au Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande en 2001. Cette gestion comprend le suivi des habitats existants, le suivi de la colonisation des habitats néoformés, le nettoyage et l'entretien du site, en particulier le contrôle de la végétation (pâturage, fauchage, débroussaillage).

Carrière de Trouville la Haule



Mare en pied de falaise



Faucon Pèlerin

DOCUMENTATION COMPLÉMENTAIRE

Le dossier de concertation et sa synthèse, ainsi que d'autres documents, peuvent être téléchargés depuis le site www.rouen.port.fr.

Vous pouvez également les retirer dans les locaux du Port Autonome de Rouen aux adresses suivantes, ou demander par le site ou par courrier un envoi postal (dans la limite des stocks disponibles) :

■ **Direction du Port**

34, Boulevard de Boisguilbert
B.P. 4075 - 76022 ROUEN CEDEX 3

■ **Service Territorial de Rouen**

7 allée Jean de Béthencourt - 76100 ROUEN

■ **Service Territorial de Honfleur-Port Jérôme**

Tour Radar de Honfleur
BP 80120 - 14603 HONFLEUR CEDEX

■ **Service Territorial de Honfleur-Port Jérôme**

Tour Radar de Radicatel
Route Industrielle Portuaire
76170 SAINT JEAN DE FOLLEVILLE

Directeur de la publication : Martin Butruille - Coordination : François Xicluna - Crédit Photos : P. Boulon, Fauna Flora, R. Hondier, M.L., G. Targat, B. Vigouroux, V. Coffinet, P.A.R., Environnement Votre, G. Ranvier - Cartographie : P.A.R., Edigraphie, AD'OCs, IFP, IGN, Petit à Petit, DRE, DDE76, Parimage - Conception-rédaction-réalisation : Parimage - Imprimé par Iropa avec des encres végétales sur papier sans chlore, garanti labels FSC et PEFC, finition par vernis végétal

